

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mai 2015

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° 185

présenté par  
Mme Buis

-----

### ARTICLE 5 QUINQUIES

Après l'alinéa 5, insérer l'alinéa suivant :

« Les modalités d'application du présent article sont fixées par décret. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence juridique.